

INTERVENTION de M. Jean-Luc SEVAUX,
petit-fils de M. Alphée BONNAUD

Madame le Ministre Conseiller à l'information près l'Ambassade d'Israël en France,
Monsieur le Sous-Préfet,
Monsieur le Sénateur et Président du Conseil Général,
Monsieur le délégué du Comité français pour Yad Vashem,
Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les élus,
Mesdames, Messieurs, chers amis,

Madame Le Ministre (Mme Dina SOREK), vous venez de remettre à titre posthume, la médaille des Justes parmi les Nations à mon grand-père Alphée BONNAUD. Je vis cet instant avec beaucoup d'émotion et de fierté. En vous disant cela, je me fais également le porte-parole de ses autres petits enfants : de mon frère Jean-Marc, de ma sœur Brigitte, ici présents, et de mon cousin Fabrice qui malheureusement n'a pu faire le déplacement aujourd'hui mais est avec nous par la pensée. Je me fais également le porte-parole de ses huit arrière-petits enfants dont quatre sont présents : Sarah, Fanny, Quentin et Fabien.

Soixante ans après les faits, cette prestigieuse distinction honore la mémoire d'un homme intelligent, dévoué au service de ses concitoyens, qui par ses fonctions de commandant de brigade de gendarmerie à CHAUVIGNY, s'est retrouvé placé, dès le mois de juin 1940 dans le dilemme suivant : « Courber l'échine en obéissant aux ordres de l'occupant et de l'administration du gouvernement de Vichy ou résister au risque de représailles contre lui ou sa famille, voire au péril de sa vie ».

Mon grand-père, n'écoulant que sa conscience et ses convictions, tout en restant dans ses fonctions de gendarme, s'est engagé avec courage et détermination au service de la Liberté et de l'honneur de la France.

Son engagement s'est concrétisé par différentes actions qui, si je m'en réfère aux attestations et documents qu'il nous a laissés, peuvent se résumer ainsi :

Dès le début de l'occupation, mon grand-père a fourni, à la demande ses chefs, des renseignements sur le mouvement des troupes allemandes sur la ligne de démarcation. Il a couvert à CHAUVIGNY un français accusé d'être communiste. Puis, alors qu'il commandait en 1941 la brigade de Saint Aignant sur Cher, il a régularisé la situation d'une centaine de prisonniers évadés, il a également acheminé du courrier de toute nature à travers la ligne de démarcation. Il s'est maintenu en liaison avec le mouvement de résistance local en évitant l'arrestation des dirigeants de ce mouvement le 14 juillet 1942. Puis, de retour à CHAUVIGNY en 1942 et en poste ensuite en 1944 à MONTMORILLON, il a continué à faire du renseignement sur l'ennemi pour la résistance.

Plus particulièrement, au printemps de cette terrible année 1944, il a fait de nuit, en vélo la route de MONTMORILLON à CHAUVIGNY, pour prévenir deux familles juives, les familles SALOMON et KELLER, réfugiées de BOUZONVILLE à CHAUVIGNY, de l'éminence d'une rafle organisée par la milice. Il leur a demandé de faire passer le mot aux autres familles juives de CHAUVIGNY et leur a indiqué où ils pouvaient se réfugier, dans la campagne.

L'engagement de mon grand-père, constant pendant toute la durée de la guerre, ne doit pas nous faire oublier pour autant les dizaines de milliers de Français, fonctionnaires ou simples citoyens, qui, par leur action quotidienne, ont tenté de limiter les conséquences de la politique antisémite suivie à l'époque. Je pense également aux personnes qui se sont efforcées d'assurer la protection de catégories de population persécutées pour des motifs non raciaux en prenant des grands risques pour elles et leurs familles. Je sais, par les témoignages que je reçois encore aujourd'hui, que de nombreux chauvinois, maintenant pour la plupart disparus, sont ou ont été de ceux là.

M. Primo Lévi, écrivain et scientifique italien, déporté au camp d'Auschwitz, a dit « quiconque oublie son passé est condamné à le revivre ». Un nécessaire devoir de mémoire s'impose envers les jeunes générations. A cette fin, j'ai souhaité que plusieurs élèves de 3^{ème} du Collège Gérard Philipe de CHAUVIGNY soient aujourd'hui présents. Plusieurs d'entre-eux et Fanny, arrière-petite fille d'Alphée BONNAUD, vous liront la lettre par laquelle M. SALOMON remercie mon grand-père d'être intervenu en sa faveur.

Je voudrais remercier M. Gaston SERVANTY, Président des amis de Jean Arnault, instituteur chauvinois mort en déportation, grâce à qui j'ai pu entrer en relation avec Mme Nicole UCKO, ici présente, fille de M. et Mme SALOMON.

Je voudrais également remercier très vivement, le Sous-Lieutenant de gendarmerie (en retraite) Jean-Luc ANGLES, que je salue, Président des Médaillés Militaires du BLANC – BELABRE – TOURNON SAINT MARTIN qui a apporté, à ma tante et à moi-même, son concours éclairé pour mettre en forme les témoignages écrits attestant de l'engagement de mon grand-père.

Je terminerai mon propos en me permettant de citer les mots du Président de la République qui, le 2 Novembre 1997, à l'occasion de l'inauguration du monument à la mémoire des « Justes » à Thonon-les-Bains, déclarait, que ces hommes et ces femmes sont « l'honneur et la fierté de notre pays » et qu'ils ont incarné « le meilleur de la France : ses valeurs de fraternité, de justice, de tolérance ».